

Approche méthodologique de gestion des sites et sols potentiellement pollués

Depuis les années 1990, la législation sur l'environnement s'est considérablement renforcée, à l'échelle européenne puis nationale. Afin de mener à bien un projet de dépollution ou de réhabilitation des sols et/ou des eaux souterraines, les industriels ou les collectivités doivent maîtriser une multitude d'acteurs et d'opérations complexes et variées, notamment basées sur les nouvelles méthodologies de février 2007 du Ministère relatives à la gestion des sites et sols pollués (législations, états de l'art « sites et sols pollués », réflexion sur les différents modes de gestion, sélection et chiffrage des traitements, suivi de chantier, ...).

Durée : 1 jour

2 sessions

28/05/09 à Lyon / Ref : 2009-GU02-L

01/12/09 à Paris / Ref : 2009-GU02-P

580 € HT / 693,68 € TTC



Formateur

Pierre SAUTOUR

Directeur d'Affaires au sein de la société GUIGUES Environnement, spécialiste des questions relatives aux sites et sols pollués, il est diplômé de l'Institut de Biologie et d'Ecologie Appliquée et de l'Ecole Supérieure d'Agriculture.



Objectifs

- Comprendre les obligations réglementaires et responsabilités des différents acteurs concernés
- Connaître l'approche méthodologique générale de gestion des sites et sols pollués (nouvelle méthodologie de février 2007)
- Appréhender les notions de risques sanitaires chroniques, toxiques et cancérogènes
- Comprendre les différentes approches de diagnostics des milieux environnementaux
- Découvrir certains modes de traitements des polluants, sur site, hors site et in situ



Supports remis

- Documents PowerPoint et démonstration d'usage des logiciels de calculs de risques sanitaires



Public concerné



- Ingénieurs « environnement » du secteur public et privé
- Responsables QHSE
- Inspecteurs des installations classées
- Acteurs de droit : mandataires, notaires, avocats

Si vous avez des questions sur l'adéquation entre votre besoin et la formation proposée, contactez-nous.